



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE DU SAMEDI 1^{ER} AVRIL 2023 N°2023 - 08

République Française
Département de l'Ain
Arrondissement de
Belley

Nombre de conseillers
Présents : 13
Absents : 2
Excusés avec
pouvoir : 0
Votants : 13

Objet :
Commission
Communale des
Impôts Directs :
Proposition des
membres

L'an deux mil vingt-trois, le 1^{er} avril, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.

Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Marie-Thérèse Villecourt, Monique Nowaczyk, Brigitte Sève, Ophélie Janaudy et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Emmanuel Petat, Morgan Michalet, Denis Renault, Eric Elie.

Absents : Romain Grillot, Cindy Rochereau.

Secrétaire de séance : Josiane Charmont

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que conformément au 1 de l'article 1650 du CGI, une commission communale des impôts directs doit être instituée.

VU l'article 1650 du Code Général des Impôts instituant, dans chaque commune, une Commission Communale des Impôts Directs (CCID),

Considérant que les membres de cette commission sont désignés par l'administratrice générale des Finances Publiques mais qu'il appartient au Conseil municipal de proposer une liste de contribuables répondant aux conditions exigées par le Code Général des Impôts.

Considérant que la CCID doit être constituée dans les deux mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal. Elle est présidée par le Maire ou son adjoint délégué.

Le nombre des membres composant la CCID dépend de l'importance de la commune : 6 commissaires pour les communes de moins de 2000 habitants et 6 suppléants. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables soit 24 personnes.

Considérant que les conditions exigées par le CGI pour être membre d'une CCID : être de nationalité française, âgé de 18 ans au moins, être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, jouir de ses droits civils, être contribuable dans les communes, être familiarisé avec les circonstances communales, posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Considérant que le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes respectivement imposées à chacune des taxes directes locales et qu'à défaut de liste de présentation, les commissaires sont nommés d'office par le directeur départemental des finances publiques un mois après mise en demeure de délibérer au Conseil municipal. Le Directeur, peut, sans mise en demeure, procéder à des désignations d'office si la liste de présentation ne contient pas 32 noms ou contient des noms de personnes ne remplissant pas les conditions exigées au 1 de l'article 1650 du CGI.

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que la direction générale des finances publiques a adressé un courrier en date du 4 juillet 2022 afin de communiquer la procédure établie selon l'article 1650 du CGI pour nommer les membres de la commission communale des impôts directs suite aux élections municipales de 2022 selon les conditions susvisées ci-dessus :

Monsieur le Maire propose au cm une liste de personnes proposées appelées à siéger à la commission communale des impôts directs :

Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20230401-2023_08-DE
Date de réception préfecture : 05/04/2023

Civilité	Prénom	NOM	Date de naissance	Adresse	Impositions directes locales
M	Gilbert	CHRISTIN	23/12/1952	269 rue de l'Ecole	TF / TH
M	Jean-Pierre	LESPINASSE	28/07/1941	1094 rue de la Gare	TF / TH
M	Patrick	MESCLIER	28/04/1957	176 rue du Petit Stade	TF / TH
Me	Brigitte	PONCET-MONTANGE	12/07/1946	Château de la Servette	TF / TH
M	Daniel	BOTTEX	20/11/1942	396 rue de la Cime	TF / TH
M	Christian	BRUN	15/10/1955	378 rue de la Cime	TF / TH
Me	Sandrine	BRICOURT	14/04/1969	28 la Côte à Goy	TF / TH
Me	Ophélie	JANAUDY	07/09/1986	209 rue de la Guillotière	TF / TH
M	Cédric	BUTZER	06/09/1975	203 rue de la Guillotière	TF/TH
M	Eric	ELIE	20/05/1980	377 rue de Vallière	TF/TH
Me	Monique	NOWACZYK	24/04/1962	540 rue de Vallière	TF/TH
Me	Marie-Thérèse	VILLECOURT	14/09/1955	29 rue du Petit Stade Le Clos Robert	TF/TH
M	Emmanuel	PETAT	14/05/1976	76 impasse sur les Vignes	TF/TH
Me	Brigitte	SEVE	05/12/1955	44 La Côte à Goy	TF/TH
Me	Josiane	CHARMONT	10/07/1961	19 La Côte à Goy	TH
M	Alain	PEILLON	09/11/1962	60 Chemin du Clodet	TF/TH
M	Denis	RENAULT	12/10/1971	154 rue du Petit Stade	TF/TH
M	Romain	GRILLOT	18/09/1981	152 impasse Buisson Martin	TF/TH
Me	Cindy	ROCHEREAU	04/11/1982	234 route de Genève	TF/TH
M	Morgan	MICHALET	10/08/1998	293 rue de la Cime Le Pré de Leyment n°4	habite chez ses parents
M	Eric	VIOLLET	11/05/1964	367 Chemin de la Servette	TF/TH
M	Quentin	LAURENT	28/06/1995	267 Chemin de la Servette	TF/TH
M	Loïc	COUDRIN	02/06/1979	258 rue du Petit Stade Le Clos du Rafour n°24	TF/TH
M	Daniel	DAGAND	04/03/1947	259 rue du Petit Stade Le Clos du Rafour n°23	TF

Le Conseil municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** cette liste de personnes.
- **CHARGE** la Direction Départementale des Finances Publiques de procéder à la désignation d'office des commissaires à siéger en CCID ;

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER



Accusé de réception en préfecture
001-210102133-20230401-2023_08-DF
Date de dépôt : 04/04/2023
Date de dépôt : 05/04/2023